

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire** du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, dûment convoquée et signifiée par avis spécial, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **2 octobre 2014 à 19h00**, sous la présidence de monsieur Jean Lalonde, maire.

Étaient présent(e)s les conseill(e)r(e)s: M. Mario Cardinal  
Mme Lise Charest  
M. René-Philippe Hébert  
Mme Julie Lemieux

Étaient absents : M. Paul Cozens (absence motivée)  
M. Alexandre Zalac (absence motivée)

M. Maxime Vézina-Colbert, assistant secrétaire-trésorier, est présent et agit comme secrétaire d'assemblée.

---

**106-10-14**  
**Ouverture de la séance**

Il est proposé par Mme. Lise Charest, appuyé par M. Mario Cardinal et résolu de procéder à l'ouverture de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**107-10-14**  
**Nomination de la nouvelle directrice générale et secrétaire-trésorière - autorisation de signer le contrat de travail.**

**ATTENDU QUE** la Municipalité devait combler le poste de directeur(rice) général(e) suite à la démission de M David Morin;

**CONSIDÉRANT** que suite au processus de sélection, la firme spécialisée en gestion des ressources humaines SUMAÉ et le comité de ressources humaines recommandent d'embaucher, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité, Mme Louise Sisle Héroux;

Il est proposé par Mme. Lise Charest, appuyé par M. René-Philippe Hébert et résolu à l'unanimité d'embaucher Mme. Louise Sisle Héroux à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière, ainsi que d'autoriser le maire, M Jean Lalonde, à signer le contrat de travail.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Période de questions**

La séance est levée à 19 h 07

---

Jean Lalonde, maire

---

Maxime Vézina-Colbert, assistant  
secrétaire-trésorier